



PAR COURRIEL

Québec, le 28 octobre 2024

Madame Faisca Richer
Directrice de santé publique
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Régie régionale de la santé
et des services sociaux du Nunavik
Case postale 900
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Madame la Directrice,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a le plaisir de vous octroyer un financement répitif non récurrent de 271 268 \$ pour l'année financière 2024-2025, et ce, afin de déployer le projet Épanouir visant la promotion de la santé mentale en contexte scolaire. Ce financement vise plus précisément à soutenir les trois volets suivants :

- Volet 1 – Formation : 5 899 \$;
- Volet 2 – Postes d'agents de planification, de programmation et de recherche : 109 719 \$;
- Volet 3 – Postes de conseillers en promotion et prévention : 155 650 \$.

Un versement de 217 014 \$ vous sera transmis dans les plus brefs délais. L'annexe ci-jointe décrit les exigences liées à cette subvention, incluant les conditions à respecter pour le versement du montant résiduel. À cet effet, un gabarit de reddition de comptes se trouve en pièce jointe de la présente correspondance.

Espérant le tout à votre convenance et demeurant disponible pour toute information supplémentaire, recevez, Madame la Directrice, nos salutations les plus respectueuses.

Le Directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,


Luc Boileau

p. j. 2

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec
M^{me} Geneviève Biron, Santé Québec
M^{me} Jennifer Munick-Watkins, RRSSS du Nunavik

N/Réf. 24-SP-00364-006